



Projet d'impulsion contre les violences intrafamiliales

Titre du projet	Stopp Vif (Services De Terrain Oeuvrant Dans La Prevention Et La Prise En Charge Des Violences Intrafamiliales)	
Commune coordinatrice	Chaufontaine	
Communes participantes	Aywaille-Esneux-Trooz-Sprimont-Chaufontaine-SAPV zone SECOVA	
Contact Manuella CATOT 04/3615581	Service	Affaires sociales
	Coordonnées	Rue des Combattants, 28 4051 Vaux-sous-Chèvremont

Résumé du projet déroulement, principaux résultats, défis, ...

Les cinq communes de la zone de police Secova se sont associées pour créer un réseau intercommunal multidisciplinaire afin de lutter contre les violences intrafamiliales. Grâce à la synergie entre le SAPV Secova et les services sociaux, ainsi qu'à la forte mobilisation au sein de la zone de police, nous avons pu unir nos forces et ressources pour développer un réseau de partenaires et un plan de lutte intégré utilisant toutes les ressources locales qui s'articule autour des axes suivants :

La formation des professionnels

La mutualisation des ressources pour l'hébergement d'urgence

Les groupes de soutien pour les enfants et adolescents victimes ou témoins

La création de protocoles communs d'intervention

La sensibilisation du grand public

Ainsi, plus concrètement, quelques chiffres clés pour résumer le projet :

17 référents désignés par les Collèges communaux et Conseils de l'Action sociale des cinq communes de la zone de Police adhérant au projet ;

Une plateforme STOPP VIF composée de 32 professionnels impliqués directement dans le projet ou partenaires de celui-ci, se réunissant 1x/trimestre ;

Un répertoire complet du réseau élargi des partenaires ;

Un plan de formation intensif pour les référents VIF et pour les professionnels de première ligne non spécialisés dans la thématique ;

Des supports de communication pour les différentes actions et activités ;

Des actions de sensibilisation du grand public à l'occasion des manifestations dans chacune des communes adhérant au projet ;

Un appartement d'urgence mis à disposition par l'AISOVA pour les victimes, durant une phase-test d'un an, avec un taux d'occupation de 7.5 mois/12 ;

Les ateliers « La cabane » organisés tous les premiers mercredis du mois pour les enfants de 5 à 10 ans, avec un accueil en parallèle pour les parents ;

Des collaborations et conventions de Partenariat avec le GREOVA, l'Agence Immobilière Sociale Ourthe Amblève, le Pôle des Ressources en Violences conjugales et Intrafamiliales